

✓
D. de
Charles
Lefaiore
—

Dequere par
le vingtneuf Mars mil huit cent cinq par moi prêtre
sousigné a été baptisé sous condition Charles né d'un
du légitime mariage de Parthal Lefaiore et de Marie
Marquente Norman ses père et mère Cultivateurs en
cette paroisse, le parrain a été Charles Salonde^{fil} et la
marraine Marie Charlotte Poirier femme de Louis Luc
Munet, les quels, ainsi que le père de l'enfant, ont déclaré
ne savoir signer de ce requis après lecture faite

✓
le vingtneuf Mars mil huit cent cinq
Dequere pte